

Envoyé en préfecture le 29/03/2022 Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le

ID: 069-216900910-20220324-DEL20220324_23-DE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO CARGO, D'UN VÉLO PLIANT, D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE OU D'UN VÉLO A PROPULSION MUSCULAIRE

Dans le cadre d'une démarche de protection de l'environnement, la ville de Givors souhaite promouvoir auprès de ses habitants la pratique du vélo par l'attribution d'une aide à l'achat ou à la transformation d'un vélo à assistance électrique (VAE), vélo cargo, vélo pliant ainsi que vélos à propulsion musculaire, complémentaire aux dispositifs proposés par la Métropole et l'État (si ceux-ci sont reconduits),

Le cumul des aides ne pourra excéder le prix d'achat.

Il est donc proposé aux habitants de leur attribuer une aide financière de 100 euros pour les vélo à assistance électrique (VAE), vélo cargo, vélo pliants et de 50 euros pour les vélos à propulsion musculaire, dans la limite de 20% du prix d'achat, pour l'acquisition d'un vélo défini ci-dessus.

LE DEMANDEUR (particulier)	
Nom	Prénom
Quel type de vélo est concerné par la demande d'ai	de à l'achat ?
Vélo pliant Vélo à assistance électrique ou transformation d' Vélo cargo, biporteur, triporteur, vélo tandem par vélo en triporteur Vélo à propulsion musculaire	un vélo classique en vélo à assistance électrique ents/enfants, ou un châssis pendulaire permettant de transformer un
Neuf D'occasion	
LISTE DES DIÈCES À FOLIBNIR	

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- → Le présent formulaire de demande dûment complété,
- → Les 2 exemplaires originaux de la convention d'attribution de l'aide à l'achat, revêtus de sa signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,
- → Pour les vélos à assistance électrique uniquement, la copie du certificat d'homologation du vélo ou sa notice technique ou une attestation de respect de la norme NF EN 15194.
- → La copie de la facture d'achat acquittée du vélo éligible à l'aide, comportant :
 - La date d'achat entre le 31 août 2021 et le 30 septembre 2022,
 - Le nom et l'adresse du bénéficiaire,
 - Pour les vélos pliants, les vélos cargos, les vélos biporteurs, les vélos triporteurs, les vélos tandem parents/enfants, ainsi que les châssis pendulaires permettant de transformer un vélo en triporteur : l'une de ces appellations doit figurer sur la facture.
 - Pour les vélos à propulsion musculaire, il doit être mentionné qu'il s'agit d'un modèle à destination des adultes.
- → La copie d'un justificatif de domicile (copie complète du dernier avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation, ou quittance de loyer ou facture d'un fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du vélo),
- → L'attestation sur l'honneur, jointe au présent formulaire, dûment complétée et signée,
- → Son relève d'identité bancaire.

Pour le bénéficiaire représentant légal de l'acquéreur mineur de + de 16 ans, joindre également :

- → Une attestation d'hébergement justifiant que l'acquéreur est domicilié à Givors, aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du vélo éligible à l'aide,
- → La copie d'un document justifiant que le bénéficiaire de l'aide est bien le représentant légal de l'acquéreur (notamment livret de famille),
- → La copie d'une pièce d'identité justifiant que l'acquéreur est un mineur de plus de 16 ans (notamment carte nationale d'identité, passeport).
- 1 (A cocher) J'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées pour le traitement de ma demande d'aide à l'achat de composteur. Les destinataires de ces données sont uniquement les agents de la ville en charge du Développement Durable pour traiter ma demande. Mes données sont conservées pour une durée adaptée à l'accomplissement du service demandé. Je dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de celles-ci en m'adressant à protectiondesdonnees@ville-givors.fr

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

ID: 069-216900910-20220324-DEL20220324_23-DE

Vérifiez que votre dossier est complet avant l'envoi! Tout dossier incomplet sera retourné.

DOSSIER COMPLET A ENVOYER AVANT LE 31/10/2022 :

Par courrier à : Ville de Givors - Service Développement Durable - Place Camille Vallin - BP38 - 69 701 GIVORS Cedex

Par mail à : developpement.durable@ville-givors.fr (merci de scanner chaque pièce demandée séparément)